

rurent, silencieuses comme les précédentes, et, à mesure que le lit s'élargissait, que les villages se pressaient sur les rives, les bateaux apparaissaient plus nombreux. Il n'y avait plus de doute, la Kerret-ar-laz accourait au rendez-vous.

Jean n'hésita plus. Il fit entendre un long sifflement modulé d'un rythme spécial. Une des embarcations se détacha du groupe et accosta.

"Est-ce vous, chef?" demanda la voix grave et pleine du vieux compagnon Ervoan Madeuc.

Dans la geôle où il était enfermé, Alain Prigent ne dormait pas.

Depuis que le cinquième jour était écoulé, le chef de la Roche-qui-Tue attendait les événements.

Il n'avait point vu venir les juges réclamés; il n'avait pas vu davantage s'assembler autour de la forteresse les libérateurs sur lesquels il avait le droit de compter. Quelque chose qui ressemblait non à de la crainte, mais à du désespoir, entrainait dans son âme.

On a beau être fort et brave, on ne se résigne pas aisément à la captivité et à la mort.

Alain était jeune. Malgré les épreuves cruelles du passé, la vie lui était douce. Elle lui promettait du bonheur et de la gloire, et maintenant qu'Ameline lui avait avoué son amour, il se sentait capable d'accomplir des prodiges.

Et, chose affreuse, à l'heure même où il pouvait les accomplir en servant utilement et glorieusement sa patrie, à l'heure où il pouvait justifier cet amour de la femme adorée par l'honneur et la renommée qu'il pouvait acquérir lui-même, les murs d'une prison d'Etat pesaient sur sa jeunesse, sur sa vaillance, sur son amour. En face de cette mer libre, il était, lui, injustement captif.

Bien plus, le désespoir qui venait à lui insidieusement, rongant sa force, empruntait aux circonstances les plus cruelles amertumes.

Il avait presque le droit de se croire abandonné, trahi: abandonné par les compagnons dont il était le chef, trahi par la femme qui lui avait juré son attachement. Oh! l'horrible pensée! l'abominable torture! Comme elle accroissait le supplice du prisonnier.

Cette nuit-là, Alain était plus sombre, moins résigné que de coutume. L'avenir lui paraissait plus noir; le cachot aux voûtes sombres prenait l'aspect d'une tombe anticipée, dans laquelle il serait descendu vivant. Les heures tombaient lourdement de l'horloge du château.

Las et pourtant sans sommeil, il s'était jeté tout habillé sur le lit de sangles qui formait sa couche de prisonnier.

Tout à coup, comme la sonnerie lugubre du bronze achevait d'égrener les douze coups de minuit, il sembla au captif que le silence environnant se peuplait de soudaines rumeurs. Un vague bruissement de choses murmurantes et glissantes lui venait du dehors.

L'étroite fenêtre de son cachot s'ouvrait à l'est, et, au travers des barreaux, le captif pouvait voir se lever le soleil sur la côte qui s'étend du village de Térénez à pointe des roches de Primel, de ces roches de Primel où, quatre ans plus tôt, entouré de ses compagnons dévoués, il avait célébré les funérailles factices de la comtesse Ameline de la Croix de Kergroaz. La tombe devait garder encore son secret, sa pieuse supercherie.

Était-il vraiment possible qu'on l'eût abandonné? Que ses soldats, qu'Yves, que le comte de Plestin, qu'Ameline, que Jean, eussent trahi son affection?

Non, non. Il ne voulait point le croire. Une voix s'élevait en lui pour lui reprocher ses doutes. Sans qu'il se l'expliquât, une espérance rentrait en lui.

Il ouvrit la fenêtre et essaya de sonder du regard les ténèbres extérieures. Il n'y put parvenir.

Mais il perçut plus distinctement le bruit extérieur, celui d'un glissement de barques ouvrant leur sillage dans une eau calme.

Alors il eut l'impatience de cette obscurité dense qui pesait sur ses paupières; il eut hâte de voir le jour, pressentant de graves événements.

Soudain un bruit d'une tout autre nature le fit

tressaillir. Il sauta à bas de sa couche et prêta l'oreille.

Il se faisait un grand mouvement dans le château. On entendait des pas courir dans les sombres couloirs, sur la plate-forme à ciel ouvert qui couronnait la forteresse. Du haut des créneaux, des voix jaillissaient auxquelles répondaient d'autres voix venues du dehors et qui parurent à Alain très lointaines.

Puis les lourdes portes de fer roulerent, et, malgré l'épaisseur des murailles, il en perçut le grincement. Des cris brefs et secs, des commandements militaires sans nul doute, accompagnèrent et suivirent ce fracas de herse et de pont-levis déplacés. Et tout retomba dans le silence.

Alain se laissa tomber découragé sur sa couche. Le sommeil, plus fort que sa tristesse vint le terrasser impérieusement.

Quand il s'éveilla le jour entrainait dans sa cellule. Il se suspendit aux barreaux et contempla le paysage d'alentour.

Le soleil se levait sur les coteaux lointains de Plougasnou. Sur la mer, aussi loin que la vue pût s'étendre, d'innombrables embarcations se pressaient. Toutes avaient leurs voiles carguées; mais il put les voir s'avancer méthodiquement, à l'aviron, formant un cercle dont manifestement le château du Taureau était le centre.

"Ce sont eux! pensa Alain, dont le cœur bondit. Ils viennent me délivrer. Ils vont attaquer le fort."

Au même instant une clef grinça dans la serrure du cachot. La porte s'ouvrit. Un officier, suivi de quatre soldats, entra dans la cellule.

"Citoyen Alain Prigent, dit-il avec une certaine émotion, tu as demandé des juges. Le Conseil de guerre est en séance. Il va te juger sur l'heure."

"C'est bien, répondit le jeune homme. Montrez-moi le chemin, je vous suis."

Le peleton s'ébranla et conduisit le captif en une salle basse de la forteresse. Derrière une table, trois hommes étaient assis; deux officiers et un personnage porteur d'une longue houppelande sur laquelle s'enroulait une écharpe tricolore et se bouclait le ceinturon d'un sabre.

Ce fut lui qui adressa la parole au prisonnier.

"Je suis le représentant du peuple Jean Bon Saint-André. J'ai les pleins pouvoirs de la Convention, et j'institue aujourd'hui même la loi martiale en cette forteresse. Tu as été arrêté par ordre du délégué du Comité de salut public Killerton. Le 5 du présent mois, 18 fructidor an I, tu as accusé publiquement, par devant le citoyen Thiard, délégué des représentants, le citoyen Killerton de trahir la patrie, et tu n'as pu fournir la preuve de ton dire. Aujourd'hui le citoyen délégué requiert contre toi la peine de mort pour accusation calomnieuse. Qu'as-tu à répondre?"

Alain répondit fièrement:

"Rien, sinon que je maintiens mon accusation. Le citoyen Killerton a entretenu avec la flotte anglaise des relations suivies, par l'intermédiaire d'un matelot du nom de Balahic et d'un homme à ses ordres, un Anglais, nommé Ralph Gregh, et plus connu, lui aussi, sous le même nom de Killerton."

Le comte Arthur sortit de l'ombre d'un pilier et s'avança vers le Tribunal militaire.

"Tu l'as entendu, citoyen représentant. Estimes-tu que l'offense est suffisante et que j'ai le droit de requérir l'application de la loi martiale?"

L'un des deux assesseurs était le commandant même du fort, vieux soldat d'une loyauté et d'un courage indiscutables.

Depuis huit jours qu'il le gardait, il s'était pris d'affection pour son prisonnier. Il intervint donc en sa faveur.

"Citoyen représentant, fit-il, m'est-il permis d'adresser une simple question au citoyen délégué?"

"Cela t'est permis, citoyen colonel," répliqua Jean Bon, non sans quelque emphase.

Le vieux brave dévisagea fièrement Killerton, et, tirant de sa poche une feuille de parchemin, la tendit au représentant étonné.

"Comment se fait-il que le citoyen délégué, sachant les pleins pouvoirs qui t'étaient attribués par la Con-

vention nationale, m'a fait tenir hier soir, de son autorité privée et par un homme à lui, l'ordre de fusiller le prisonnier sans jugement?"

Le représentant du peuple fronça les sourcils, et, apostrophant violemment Killerton:

"C'est un abus de pouvoir, citoyen délégué! s'écria-t-il. Tu auras à en répondre devant la Convention."

"J'ignorais encore, balbutia Arthur de Kergroaz, lorsque je l'ai rendu, les pouvoirs que l'Assemblée t'avait confiés."

En ce moment, un sergent, la mine effarée, traversa la salle, et, saluant militairement le Tribunal:

"Commandant, dit-il, les hommes qui sont venus tout à l'heure sont encore là. Ils demandent à parler aux représentants."

"Quels hommes? interrogea Jean Bon Saint-André."

"C'est vrai, citoyen, répondit l'officier, et j'avais oublié de te le dire. Le prisonnier est chef d'une association puissante de marins et de gardes-côtes qui réclament sa mise en liberté. Ils déclarent que si on ne le leur remet pas, ils prendront le fort d'assaut."

Une flamme de colère passa dans les yeux de Jean Bon Saint-André. Il commanda:

"Soit! Que l'on fasse entrer ces hommes."

Le sergent sortit et rentra au bout de quelques minutes, suivi de quatre perronnages qu'Alain reconnut sur-le-champ.

C'étaient son frère Jean, le comte de Plestin, Yves Le Braz et Ervoan Madeuc. Ils s'avancèrent, la tête nue, mais le front haut.

"C'est vous, demanda le représentant avec colère, qui réclamez un prisonnier d'Etat en menaçant de prendre d'assaut le fort si on ne vous le rend pas? Savez-vous que voilà de la rébellion au premier chef?"

Le comte de Plestin fit un pas en avant et répondit:

"Citoyen représentant, tu ne saurais nous en vouloir pour quelques paroles échappées à une légitime indignation. Et si nous avions su que c'était toi qui allais présider au jugement d'Alain de Bocenzo, aucun de nous n'eût tenu un pareil langage. Nous savons trop de quels sentiments d'équité ton âme est remplie. Ne prête donc pas plus d'attention qu'il ne convient à des propos sans importance."

Jean Bon Saint-André ne fut pas médiocrement flatté de cet appel à ses sentiments de justice. Sans doute il allait revenir à de meilleures dispositions, quand soudain une furieuse clameur monta de la mer. Les marins, impatients, réclamaient justice sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Le représentant était un homme de caractère entier et ombrageux. Il s'emporta.

"Vous comprenez, s'écria-t-il, je ne suis pas d'humeur à céder devant une menace. Puisque vous réclamez votre chef, je vais vous le rendre."

Et, se tournant vers le commandant du fort, il jeta cet ordre plein d'une implacable volonté:

"Faites préparer le peloton d'exécution sur la plate-forme du château. J'assisterai à l'exécution, et c'est moi-même qui commanderai le feu."

Un cri aigu de désespoir, un cri de femme retentit. Avant que l'on pût l'en empêcher, Ameline avait rompu la barrière que lui opposaient les soldats et venait de se jeter frémissante, éperdue, entre les bras d'Alain Prigent.

PIERRE MAEL.

(A suivre)

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

A dater de la semaine prochaine, nous donnerons un nouveau feuilleton, intitulé: L'OISEAU DU DÉSERT, scènes de l'Australie, qui nous le croyons, intéressera nos lecteurs.